

# Nouveautés et rappels taxe au poids SEOD

## Informations envoyées avec la facture du 3 septembre 2019

Aux propriétaires et utilisateurs de conteneurs munis de puces,  
Madame, Monsieur,

### 1. Envoi d'une facture pour la période de janvier à août 2019

Vous recevez exceptionnellement une facture pour la période qui va du mois de janvier au mois d'août 2019 pour les raisons suivantes :

- Un camion de la tournée SEOD a été retiré de la circulation à fin août 2019 et un nouveau camion est entré en service le 1<sup>er</sup> septembre 2019.
- Ce changement est l'occasion pour le SEOD de changer de logiciel de facturation à partir du mois de septembre 2019.
- Toutes les pesées provenant de la base de données de l'ancien logiciel sont par conséquent soldées au 31 août 2019.

Nous soulignons que cela ne change rien pour les clients qui reçoivent une facture mensuelle.

### 2. Nouvelle facture et nouveau système de facturation depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019

Le nouveau système de facturation fonctionne de la manière suivante depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

- Chaque client reçoit une facture mensuelle dès que le montant (hors TVA) atteint Fr. 100.-.
- Pour les clients qui n'atteignent pas Fr. 100.- sur un mois, les montants sont cumulés d'un mois à l'autre. Lorsque le montant de Fr. 100.- est atteint, une facture est éditée avec mention de la période de facturation.

### 3. Rappel : facturation minimale annuelle de Fr. 200.- (hors TVA) par conteneur

La directive concerne les clients qui vident leur conteneur rarement ou avec des petites quantités. Le secrétariat du SEOD est à votre disposition pour toute question sur ce sujet.

### 4. Rappel : une caution de Fr. 300.- par conteneur est demandée à chaque client avant la pose d'une puce électronique

Cette mesure est valable pour tous les nouveaux clients et les anciens clients, en cas de demande d'un conteneur supplémentaire.

### 5. Rappel : paiement d'une caution de Fr. 300.- en cas d'envoi d'une sommation ou de plusieurs rappels. Sinon les déchets ne seront plus ramassés.

### 6. Les prix resteront inchangés en 2020

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement sur cette information.  
Avec nos meilleures salutations.